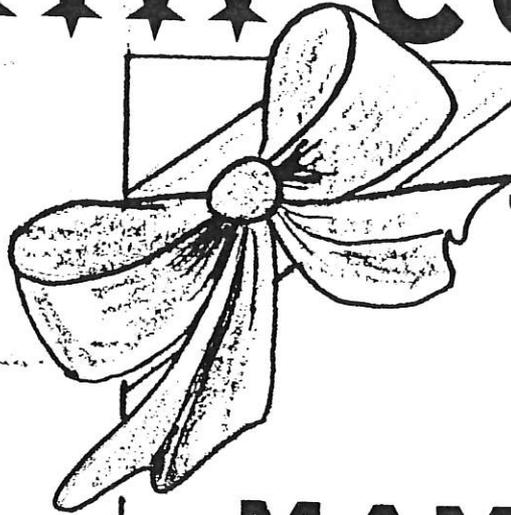


★ ★ **BULLETIN** ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ **COMMUNAL**



JANVIER

★ **1987** ★

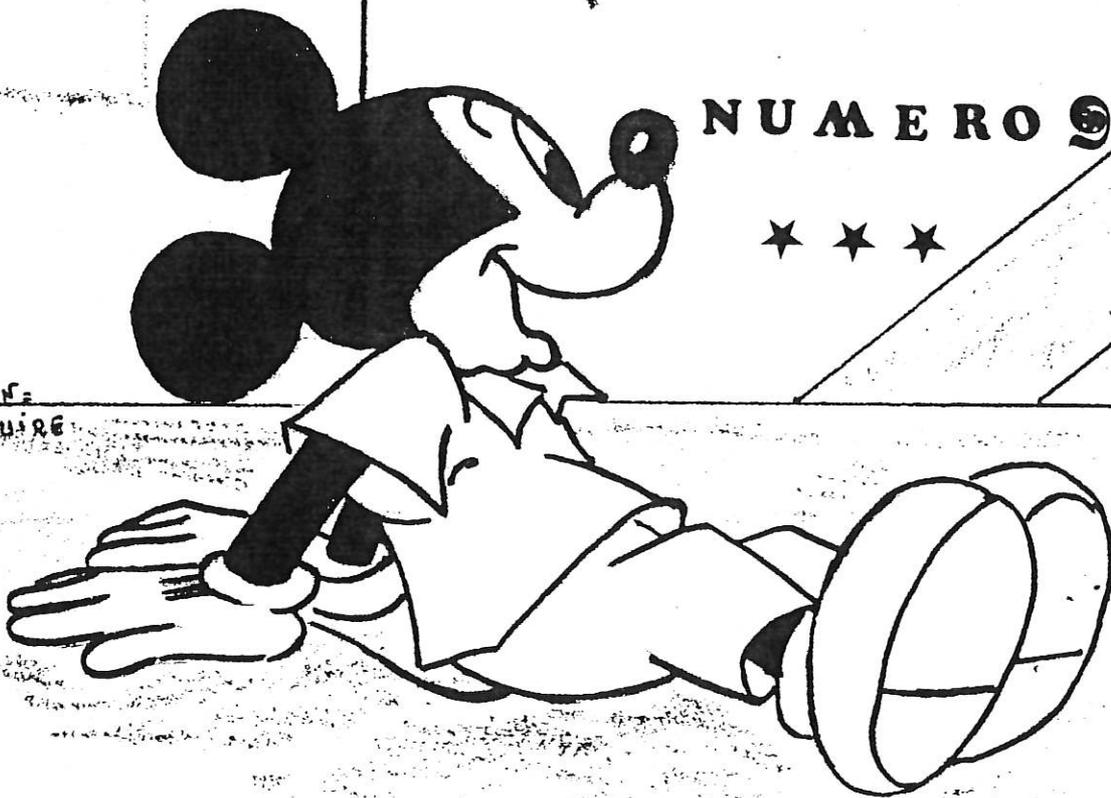
MAMETZ

MARTHES

CRECQUES

NUMERO 9

★ ★ ★



DESSIN:

M.T. DEBUIRE



LA PAGE DU MAIRE :

Mes Chers Amis,

C'est la neuvième fois que me revient la charge de vous présenter notre BULLETIN COMMUNAL, et c'est avec grand plaisir que je le fais. Bulletin qui se veut sans prétention et dont le but est tout simplement, d'essayer de vous informer et de tirer un trait d'union entre vous tous et les différents services de la Mairie.

Je voudrais tout d'abord, en mon nom personnel, au nom de tous mes co-équipiers du CONSEIL MUNICIPAL, de tous les membres du BUREAU d'AIDE SOCIALE, et également au nom du PERSONNEL COMMUNAL, vous présenter, pour l'Année 1987, mes vœux les plus sincères: Vœux de Bonne Année, Vœux de Bonne Santé, pour vous, et pour tous ceux qui vous sont chers.

L'année écoulée n'a pas été une année facile pour bon nombre d'entre nous. La crise économique continue et ne laisse pas présager de grandes améliorations. Alors, souhaitons simplement que chacun trouve sa place dans ce monde où nous sommes appelés à vivre, et cela dans un climat de Justice, de Tolérance, de Fraternité! Que les Jeunes, en quête d'un premier emploi ne se découragent pas!... Qu'ils essaient d'acquérir la formation nécessaire pour aborder les techniques de l'avenir dont aura besoin le monde de demain.

Que nos Anciens, que ceux qui souffrent de la maladie, que ceux dont la peine s'aggrave de solitude sachent qu'ils ne sont pas oubliés.

Permettez moi d'évoquer les aspects les plus marquant de la vie municipale pendant l'année écoulée:

* Nous avons tout d'abord, eu le plaisir d'inaugurer les locaux de la nouvelle Poste, locaux qui se veulent simples et rationnels et qui permettent d'apporter un meilleur service aux usagers et beaucoup plus de sécurité et de confort à leurs utilisateurs. Les travaux réalisés grâce à une aide importante du Département, à une subvention des P.T.T. et à la vente de l'ancien immeuble ont été une charge très supportable pour notre Commune.

* Les vestiaires douches du terrain de Foot Ball ont été mis à la disposition des sportifs. Merci encore à tous les bénévoles qui ont mis en place les matériaux nécessaires à cette réalisation.

* La SALLE DES FETES a bien changé d'aspect au cours de cette année: les travaux d'isolation, de chauffage, et de réfection et modernisation de l'installation électrique ont été menés à bien et nous pouvons féliciter les Entreprises locales qui ont réalisé les travaux. S'il y fait bon vivre et maintenant, sachez que des améliorations doivent encore être réalisées.

* Nous pouvons aussi féliciter les dirigeants et sociétaires pour les aménagements apportés aux Stands de Tir de MARTHES et de CRECQUES.

* Vous avez pris connaissance des diverses dispositions du Plan d'Occupation des Soils. Vous avez pu exprimer vos réclamations, et cela est bien légitime. Sachez que toutes ces réclamations feront l'objet de beaucoup d'attentions et seront examinées avec le plus grand soin.

* Comme chaque année, les nombreux bâtiments Communaux ont fait l'objet de nombreuses dépenses d'entretien; le personnel de voirie, aidé par nos jeunes employés aux T.U.C. se sont occupés de l'état des chemins communaux et ont fait de l'excellent travail.

* Une tranche d'Assainissement a été retenue et subventionnée, mais réalisée essentiellement sur le territoire de BLESSY. MARTHES devrait voir, en début d'année, se réaliser les travaux de La Rue de La Chapelle et du Chemin des Grands Riets.

C'est avec le même acharnement que le Conseil Municipal et moi même, essayerons de continuer en 1987, ce qui a été entrepris depuis des années. Mais, quant à vous faire de vaines promesses, il est prudent de les doser....

** Nous espérons voir bientôt subventionner les projet d'aménagement de la Rue du Moulin. Les travaux ne peuvent être entrepris sans cette subvention en raison du coût prévisionnel.

** En 1987 se met en place une vaste opération pour l'Amélioration de l'Habitat Rural. Notre Commune adhère a cette opération, et nous souhaitons ardemment que bon nombre de Mametziens puissent bénéficier des avantages accordés dans le cadre de cette action, pour améliorer leur habitation. Une première réunion d'information se tiendra à ECQUES, Salle du Foyer Rural, le 9 JANVIER 1987 à 19 heures. Des permanences seront ensuite tenues en Mairie de MAMETZ, à 3 reprises. Vous trouverez les dates à l'intérieur du Bulletin et elles seront rappelées dans la Presse. N'hésitez pas à vous informer et à consulter les techniciens qui se tiendront à votre disposition pour vous aider, tant sur le plan technique que financier. En effet, des subvention seront accordées, des prêts à taux bonifié pourront compléter le financement des travaux. Le succès de l'opération dépendra essentiellement du fait que l'étude préliminaire soit menée à bien, et qu'un nombre suffisant de personnes soit intéressé par le projet. Venez nombreux à ECQUES, les questions abordées vous intéresseront...

** La mise en exploitation du MARAIS DE MAMETZ suit son cours, selon l'accord intervenu avec la Société BIALLAIS, et ne semble pas, pour l'instant, poser de problèmes. Une Commission sera nommée pour surveiller les opérations.

Je voudrais, avant de vous quitter, saluer les Sociétés Locales et leurs Responsables. La vie associative n'est pas en perte de vitesse.... Merci à tous ceux qui contribuent à l'animation du Village; Ils ne ménagent pas leur peine, continuons à les encourager.

En cette période de Fêtes qui, je le souhaite, ont peut être contribué à estomper bon nombre de vos problèmes, je vous redis les Voeux bien amicaux de toute l'Equipe Municipale....

Que 1987 voie s'épanouir autour de nous, plus de Justice.. plus de tolérance... plus de Bonheur....

Le Maire

J.P. QUETU



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES DE LA RÉGION DE THÉROUANNE

Siège : Annexe Mairie de Théroouanne - Tél. 39.40.87

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton d'Aire-sur-la-Lys

Théroouanne, le 19

Madame, Monsieur,

Les efforts menés par vos Elus ces dernières années viennent d'être couronnés de succès.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)
visant :

- . l'installation du confort indispensable à notre époque,
- . la réfection des immeubles privés
- . l'amélioration des conditions et du cadre de vie,

au moyen d'aides financières très intéressantes, va démarrer sous peu dans 32 communes de la MORINIE-LYS.

AMES - AMETTES - AUCHY AU BOIS - BLESSY - BOURECQ - CLARQUES
ECQUEDECQUES - ECQUES - ENGUINEGATTE - ENQUIN LES MINES - ESTREE
BLANCHE - HAM EN ARTOIS - HERBELLES - HEURINGHEM - INGHEM - LESPESSÉS
LIERES - LIETTRES - LIGNY LES AIRE - LINGHEM - MAMETZ - MAZINGHEM
NORRENT-FONTES - QUERNES - REBECQUES - RELY - ROMBLY - SAINT HILAIRE
COTTES - THÉROUANNE - WARDRECQUES - WITTERNESSE. WESTREHEM

Vous êtes directement concernés par cette O.P.A.H. Aussi, nous vous invitons cordialement à assister à la :

REUNION PUBLIQUE D' INFORMATION
QUE NOUS ORGANISONS LE
VENDREDI 9 JANVIER 1987 A 19HEURES
SALLE DU FOYER RURAL D'ECQUES
GRAND'PLACE

Au cours de cette réunion, votre Municipalité, votre SIVOM et l'ARIM (Association sans but lucratif, spécialisée dans la conduite de ce genre d'opération) vous expliqueront en quoi consiste l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat que nous voulons lancer, les aides financières qu'elle vous apportera pour l'amélioration de vos logements.

Comptant sur votre présence, je vous remercie à l'avance de votre participation et,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président du SIVOM de THÉROUANNE
Le Maire d'HEURINGHEM

M. Paul HOCHART.

PS : En cas d'empêchement vous pouvez participer à l'autre REUNION PUBLIQUE D' INFORMATION, qui sera organisée le MARDI 6 JANVIER 1987 A 19 HEURES AU COLLEGE DE NORRENT FONTES - 44 ROUTE NATIONALE.

COMMUNE DE MAMETZ

SALLE des FETES - REGLEMENT -

Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'occupation de la SALLE DES FETES
Un exemplaire en sera remis à chaque Président de Société à qui il est demandé de bien vouloir se conformer aux dispositions prises par le Conseil Municipal

- DESCRIPTION DES LIEUX: La Salle des Fêtes se compose:

- I grande salle aménagée (chauffage - 86 chaises)
- I salle de réunion (chauffage, eau, mobilier, 38 chaises, 8 tables)

- UTILISATEURS:

- les écoles
- les Sociétés Locales (réunion - banquets - soirées amicales à l'exception des bals ~~à thème~~.)
- les habitants de la Commune (Vin d'honneur si l'un des conjoints habite la Commune, réception après enterrement.)

Pour les réunions politiques, la Salle de la Mairie est à la disposition des organisateurs.

- UTILISATEURS REGULIERS:

Salle de réunion: MERCREDI: la Paroisse
JEUDI après-midi: CLUB 3ème AGE
Grande Salle: MARDI: gymnastique volontaire
MERCREDI et VENDREDI: Club Ping-Pong
SAMEDI: Majorettes ou Ping-Pong

- RESERVATION: à la Mairie qui donne un récipissé à remettre à la gardienne pour obtenir les clefs au moment de l'utilisation. Toute réservation doit être faite, 48 heures au moins à l'avance.

- DUREE:

Les réunions doivent être terminées pour 23 heures.
Pour les autres manifestations, la salle doit être libérée pour le lendemain à midi (à moins de précisions contraires).

- CONDITIONS:

Toute utilisation est accordée sous la responsabilité du particulier demandeur ou du Président de la Société.
L'électricité et le chauffage doivent être arrêtés au plus tard au moment du départ. (pénalités possibles)
Les lieux doivent être rendus nettoyés et remis en état (détritrus dans la poubelle).
Les Présidents rappelleront à leurs sociétaires qu'il est indispensable de passer par les portes (et non par les fenêtres).

- PRIX:

Vin d'Honneur, Banquet ou concours: 400 F (au 01.01.1987).
Sociétés Locales: GRATUIT I JOUR PAR SEMAINE.
Pour les banquets et fêtes, une caution sous forme d'un chèque de 400 F. sera déposée à la Mairie avant l'utilisation et remboursé sur présentation du bon, visé par la Gardienne et constatant le bon état des lieux.

- AFFICHAGE:

Les affiches et avis devront être installés sur le panneau prévu à cet effet dans la grande salle et UNIQUEMENT A CET ENDROIT.

- PRET DE MATERIEL:

La Commune consent à prêter les chaises de la grande salle:
aux écoles - aux sociétés locales - aux habitants de la Commune.

La demande doit être faite en Mairie, 15 jours à l'avance. La sortie du matériel se fait sur présentation à la gardienne, du bon délivré. Les chaises manquantes ou détériorées seront facturées à l'utilisateur, au prix de remplacement ou de réparation.

- GARDIENNE:

La Gardienne est Mme MASSET DELANNOY Angéla, 2 Rue des Carrières.

Cé règlement, élaboré dans l'intérêt de tous, a pour but de permettre l'utilisation des locaux rénovés, dans les meilleures conditions possibles, tout en sauvegardant les installations financées par le budget communal. Il sera revu chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Merci à tous de le respecter.

Le Maire

J.P. QUETU

CALENDRIER DES FETES
ANNEE 1987

JANVIER:

DIMANCHE 25: CONCOURS DE CARTES des Ecoles de MAMETZ
Salle des Fêtes

FEVRIER:

DIMANCHE 1er: CONCOURS DE CARTES du CLUB 3ème AGE
Salle des Fêtes

DIMANCHE 8: CONCOURS DE CARTES de l'Ecole de MARTHES

MARS:

SAMEDI 14: REPAS DANSANT des Sociétés A.C.P.G.-C.A.T.M. de
Mametz et Rebecques - Salle de REBECQUES

AVRIL:

DIMANCHE 12: FETE de la Société de TENNIS DE TABLE
Salle des Fêtes

JEUDI 30: SOIREE COUSCOUS de l'E.S.M.R. -

MAI:

VENDREDI 1er: Tirage de la Tombola de la Sté de Chasse de CRECQUE

VENDREDI 8: Célébration de l'Armistice à MAMETZ
Remise de drapeau à la Sté des Anciens Combattants

SAMEDI 9)

DIMANCHE 10) GEAI de MAMETZ
BALS de l'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

MERCREDI 27)

JEUDI 28) GEAI de MARTHES
BALS de l'ASSOCIATION DES FETES de BIENFAISANCE
CONCOURS de TIR de la Sté de TIR DE MARTHES

DIMANCHE 31 MAI: FETE DES MERES: Remise de Médailles de la
Famille Française

BALL-TRAP de la Sté de Chasse de MAMETZ

JUIN:

SAMEDI 6)

DIMANCHE 7) GEAI de CRECQUES
BALS de l'ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES

LUNDI 8: CONCOURS DE TIR de la Sté de Tir de CRECQUES
Partie de PECHE de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

DIMANCHE 14: ECOLE DE MARTHES: Remise des Prix et FETE

DIMANCHE 21: ECOLE DE CRECQUES: Remise des Prix et FETE

SAMEDI 27: ECOLES de MAMETZ: Remise des Prix et FETE à la
Salle des Fêtes.

JUILLET:

SAMEDI 11)
DIMANCHE 12)

KERMESSE de l'ASSOCIATION DES FETES à MARTHES
Bals - Tiercé à cochons etc....

MARDI 14

CONCOURS de TIR des Sociétés de Tir et de Chasse
de Crecques

BAL POPULAIRE GRATUIT et FEU d'ARTIFICE à
MARTHES

SAMEDI 25)
DIMANCHE 26)

Terrain de Crecques: FETE du FOOT-BALL

AOUT:

SAMEDI 15:
DIMANCHE 23)
DIMANCHE 30)
SAMEDI 29:

BALL-TRAP des Anciens Combattants du Front

Terrain de Crecques: TOURNOIS de FOOT-BALL

SOIREE DISCO de l'E.S.M.R. - Salle de Rebecques

SEPTEMBRE. :

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6: DUCASSE de MARTHES - Bals par
l'Association des Fêtes

LUNDI 7: CONCOURS de TIR et de CARTES par Sté de Tir de MARTHES

DIMANCHE 13:

DUCASSE de MAMETZ
CONCOURS de TIR de la Sté de Chasse de MAMETZ

SAMEDI 19)
DIMANCHE 20)

DUCASSE de CRECQUES:
BALS des Sociétés de Chasse et de Pêche

OCTOBRE:

DIMANCHE 4:

CONCOURS DE CARTES de la Sté COLOMBOPHILE

DIMANCHE 11:

Repas des AINES

DIMANCHE 18:

CONCOURS de CARTES de la Sté des A.C.P.G.-C.A.T
Salle des Fêtes

NOVEMBRE:

SAMEDI 7:

CONCOURS DE CARTES de "LA TRUITE MAMETZIEU"
Salle des Fêtes

MERCREDI 11:

Célébration de l'ARMISTICE à MAMETZ
BANQUET de la Sté A.C.P.G.-C.A.T.M. - Salle des F

SAMEDI 14)
DIMANCHE 15)

EXPOSITION COLOMBOPHILE - Salle des Fêtes

SAMEDI 21:

CONCOURS de CARTES de l'Ecole de CRECQUES

DECEMBRE:

DIMANCHE 6:

Célébration de la Ste BARBE par les Sapeurs-Pompier
BANQUET - Salle des Fêtes

SAMEDI 12:

BANQUET des AGRICULTEURS - COMMERCANTS-
ARTISANS - Salle des Fêtes

DIMANCHE 13:

ARBRE DE NOEL de l'Ecole de MARTHES

VENDREDI 18:

ARBRE DE NOEL des écoles de la COMMUNE
offert par l'Association des Fêtes - Salle des Fêtes

SAMEDI 19:

ARBRE DE NOEL de l'E.S.M.R. - Salle des Fêtes

DIMANCHE 20:

CONCOURS DE CARTES de l'E.S.M.R.
Salle des Fêtes

Y*****

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES :

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre Village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui, publiquement, ils soient remerciés pour leur activité au service de leurs sociétaires. Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole.....

MAMETZ - TENNIS - CLUB

Créé en 1982, le M.T.C. a désormais pris son rythme de croisière et comporte une quarantaine d'adhérents qui se répartissent dans les diverses activités du Club:

- L'INITIATION, qui a lieu le MERCREDI après-midi, de 17 à 18 H 30 en la Salle du Collège de Thérouanne, sous la direction de M. MOREL Guy.
- DETENTE et LOISIR pour un grand nombre,
- COMPETITION pour deux équipes en UFOLEP, engagées en 4ème division durant la saison 85 et une équipe en 3ème division durant la saison 86.

La pratique a lieu sur les COURS situés à MARTHES, ainsi que sur ceux de THEROUANNE, disponibles en même temps que la Salle de Sports, durant les heures réservées au Club.

Le Bureau 86-87 est composé comme suit:

- | | |
|----------------------|---|
| - Président: | VAILLANT Bernard |
| - Vice-Président: | PLATEEL Hervé |
| - Trésorier: | HESSSEL Jean-François |
| - Trésorier adjoint: | MOREL Guy |
| - Secrétaires: | DELVART Thérèse-Marie
DELANNOY Danièle |

A compter du 01.01.87, un système de réservation des cours, à la semaine, sera instauré sur simple appel téléphonique.

Toutes les personnes précitées se tiennent à votre disposition pour inscriptions et renseignements complémentaires.

TENNIS DE TABLE :

Depuis deux ans, MAMETZ est présent dans le Championnat UFOLEP de Tennis de Table.

Rappelons que les deux équipes engagées en 1985-1986, ont obtenu d'honorables résultats et ont été promues en division supérieure.

Pour 1986-1987: Trois équipes en lice... Pourquoi pas d'autres la saison prochaine?.....

Au départ du Club, quelques "émules" de Jacques SECRETIN ont relancé ce sport dans la Commune et permis aux jeunes et...moins jeunes de se dépenser physiquement. A ce noyau, se sont vite joints d'autres membres qui s'entraînent chaque mercredi et vendredi de 17 heures à 19 heures 30 dans la nouvelle Salle des Fêtes.

Leur But: certes, pratiquer un sport, mais aussi, intéresser les jeunes à une activité saine.

On peut regretter que les résultats ne soient pas tous jours ceux espérés et qu'il y ait peu de représentantes féminines, excepté une fidèle acharnée. Mais, l'essentiel n'est-il pas de participer, comme le disait le Baron Pierre de Coubertin!...

En ce début d'année, les responsables et membres du Club présentent à toutes et à tous, leurs meilleurs voeux et se tiennent à votre disposition si.... vous désirez les rejoindre.

Le Président: H. AUDENARD

ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES:

Notre Société a vu le jour officiellement en
Mai 68.

Depuis cette date, quatre Présidents ont
présidé à sa destinée: A. BOYAVAL, J.P. QUETU, A. DELANNOY et, à présent, l'auteur
de ces lignes.

A sa création, notre Club de Foot-Ball évoluait
sur un terrain situé Rue de la Plaine à MAMETZ, que M. ALLOUCHERIE avait mis à
notre disposition. Puis, ce fut l'exil au marais communal de CRECQUES.

Jusqu'en 1984, nous étions affiliés à deux
Fédérations: l'UFOLEP pour les équipes de jeunes, avec M. LOYER comme cheville
ouvrière, (Ouvrons la parenthèse pour le remercier des nombreux services rendus
pour la cause de notre jeunesse...) et la Fédération Française de Foot-Ball (FFF)
pour les équipes seniors. A présent, toutes nos équipes, c'est à dire 9, évoluent
au sein de cette dernière, avec un effectif de 113 joueurs encadrés par une trentaine
de dirigeantes et dirigeants. Il va de soi que le Club est ouvert à tous et
que les jeunes sont accueillis dès l'âge de 6 ans.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le
Comité Directeur suivant a été élu:

--Présidents d'Honneur:	J.P. QUETU, Maire de MAMETZ M. CARETTE, Maire de REBECQUES
- <u>Président Honoraire:</u>	A. DELANNOY
- <u>Président actif:</u>	J. LECIGNE
- <u>Vice-Présidents:</u>	M. DELVART M. DUCRO L. DUCROCQ
- <u>Secrétaire:</u>	B.M. DELANNOY
- <u>Secrétaire adjoint:</u>	J.P. LAFITTE
- <u>Trésorier:</u>	S. DELVART
- <u>Adjoint:</u>	G. DESCAMPS

COMMENT FONCTIONNE LE CLUB?

1°- Pour les Jeunes:

Les entraînements ont lieu aux terrains, tous les mercredis
du mois de Septembre au mois de Mai, de 14 à 17 heures, sous l'encadrement de
3 moniteurs dévoués à la cause des jeunes et de leur passion.

Les cadets, eux, s'entraînent le Vendredi soir, au retour de
leur scolarité.

Les matches se disputent le Samedi après-midi et le
Dimanche matin, suivant les catégories d'âge.

2°- Pour les plus grands:

Entraînement les Mardi et Jeudi soir aux terrains, avec
possibilité, en cas de mauvais temps, de se replier sur le Salle de Sports de
THEROUANNE. Championnat et Coupes se disputant le Dimanche après-midi, avec le
regret de compter si peu de spectateurs à venir encourager nos joueurs.

L'Equipe-Fanion qui évolue sur la plus haute marche du
District Maritime, nos jeunes qui se déplacent jusqu'en région Calaisienne, font
que, maintenant, un plus grand nombre de sportifs connaissent l'existence de
nos deux Communes.

L'essor sans cesse croissant de notre Club est dû, en grande
partie, au sérieux de dirigeants bénévoles et actifs, qui marquent ou ont
marqué, dans le passé, celui-ci.

Malheureusement, qui dit essor dit dépenses de plus en plus
importantes (Notre Trésorier vous en donne les grandes lignes ci-après), ce qui
amène le Comité à organiser de nombreuses manifestation et de solliciter bien
souvent ses membres et amis pour quelques rentrées d'argent.

Car, malgré une gestion aussi saine et rigoureuse que l'était
celle de son prédécesseur, M. HESDIN, notre Trésorier voit apparaître sur son
cahier de comptes, des chiffres de plus en plus conséquents.....

SAISON 1985 - 1986

RECETTES :

Matches:	15 658,45
Subvention Commune de Rebecques	500,00
" " Mametz	7 000,00
" Caisse d'Epargne	400,00
FNOS	2 000,00
Cotisations Joueurs (1)	5 480,00
Fêtes, Tournois etc...	57 178,24
	=====
	88 216,69

(1) Y compris quote-part des joueurs salariés pour Assurance indemnités journalières.

DEPENSES :

Assurances et Licences	18 215,50
Entretien terrains	7 611,71
Equipement joueurs	15 761,95
Achat boissons	7 156,63
Entraînement + déplacements	11 205,00
Papeterie + TP	1 404,70
Arbitrage	8 520,00
Divers	18 672,55
	=====
	88 548,04

QUELQUES REMARQUES :

Quand l'Equipe première joue à domicile : les frais d'arbitrage s'élèvent entre 500 et 600 frs pour une moyenne de 25 spectateurs. Heureusement qu'en haut lieu on tolère les rentrées d'argent grâce à l'ouverture de buvettes. En début de saison, un joueur senior nous coûte:

Assurance-Licence	175,00
Short	62,00
Maillot	90,00
Chaussettes	34,00
Quote-part pour chaussures	60,00
	=====
	421,00

Au nom de tous les membres de notre Société, il me faut à présent remercier Monsieur le Maire de MAMETZ, son Conseil Municipal et son Secrétariat pour les efforts consentis (en plus de l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports), afin de pourvoir notre Club d'installations en rapport avec celui-ci. Croyez, Mesdames, Messieurs, qu'à présent, nous sommes fiers d'exhiber celles-ci et que bon nombre de Clubs nous envient, lors de leur venue.

En retour, je me porte garant que nos joueurs se montreront dignes de l'intérêt que vous avez bien voulu leur témoigner, et qu'ils continueront à porter dans la sportivité, le renom de nos deux Communes.

J'en termine en me faisant le porte-parole de nos Sociétaires pour présenter à tous, en y joignant les miens, nos meilleurs voeux pour cette année nouvelle: (Bonheur, Santé, et du travail pour nos chômeurs...)

Le Président: J. LECIGNE

Merci aux Sociétés Locales qui nous ont participé à leur vie....

Nous rappelons, comme nous l'avons fait lors de la réunion des Présidents pour l'élaboration du calendrier des Fêtes, que ces pages leur sont largement ouvertes.....

LES JOIES ET LES PEINES DE 1986

NAISSANCES

ALEXANDRE Aurélie Simone Gisèle le 31.03.86 à HAZEBROUCK, 28 Chemin des Grands Rietz
 BAROUX Emilie Isabelle Véronique le 15.07.86 à BETHUNE, 47 Rue de Choquant
 BEAUCHAMP Julien René Roger le 20.04.86 à BETHUNE, 21 Rue du State
 BLONDIAU Simon Philippe Pierre le 13.11.86 à LOMME, 10 Rue du Château
 BOURDREL Jessica Pamela Betty le 22.10.86 à BETHUNE, 6 Rue de L'Anglet
 COURTOIS Miguel Michel Bernard le 12.09.86 à HAZEBROUCK, 4 Place du Rietz
 CREPIN Benoît Régis Gérard le 20.11.86 à LILLE, 15 Rue d'Enquignatte
 DELEPINE Benoît Raymond Pierre Eric le 13.01.86 à HAZEBROUCK, 11 Rue de la Gare
 DELOBEL Charlotte Marie Hélène Madeleine le 21.05.86 à HAZEBROUCK, 34 Rue de Choqua
 DUFOSSE Dimitri Marius le 07.08.86 à LILLE, 5 Rue de Bruchine
 FAUCON Audrey le 13.09.86 à BETHUNE, 5 Rue Saint Honoré
 FAUCON Sophie Denise le 06.11.86 à BETHUNE, 12 bis Rue de la Gare
 LABITTE Pome le 09.09.86 à BOULOGNE SUR MER, 39 Rue de la Plaine
 LALOIX Louise Marie Yvonne le 22.09.86 à BETHUNE, 1 Rue de L'Anglet
 LARDEUR François Georges Guy le 20.12.86 à BETHUNE, 8 Chemin des Ruelles
 LECIGNE David Fernand Jacques le 09.12.86 à BETHUNE, 22 Rue de Bruchine
 LEFEBVRE Charlotte Catherine Yvonne le 16.10.86 à SAINT OMER, 21 Rue de Bruchine
 LEMAITRE Jérôme Léon Pascal le 11.01.86 à SAINT OMER, 1 Rue de Bruchine
 LEVECQUE Vincent Jean Maurice le 05.09.86 à HAZEBROUCK, 2 Contour de l'église
 LIEVAL Loetitia Edith Rose Brigitte le 25.07.86 à HAZEBROUCK, 37 Rue de la Place
 MACHEN Florent Gérard François le 23.03.86 à AUCHEL, 20 Chemin des Ruelles
 MAES Amandine le 26.12.86 à SAINT OMER, 12 Chemin des Ruelles
 MAES Jonathan Dominique David le 15.06.86 à HAZEBROUCK, 17 Grand'Rue
 MUSELET Aline Marthe Ghislaine le 28.05.86 à SAINT OMER, 18 Place du Rietz
 PAUCHET Alisson Christiane Annie le 03.08.86 à SAINT OMER, 14 Contour de l'église
 PRUVOST Hélène Réjane Berthe le 25.07.86 à HAZEBROUCK, 9 Rue du Château
 REANT Alexandre Dominique Michel le 31.03.86 à BETHUNE, 3 Rue de la Plaine
 SCHMIDT Isabelle Chantal Dominique le 19.10.86 à SAINT OMER, 107 Grand'Rue

MARIAGES

ANDOUCHE Daniel et VITRY Annie le 26.07.86 à MAMETZ
 BARTKOWIAK Frédéric et DELRUE Nadine le 21.06.86 à SAINT VENANT
 BAUDUIN Dominique et SADLOWSKI Patricia le 27.09.86 à MAMETZ
 BIENAIME Michel et BUIRE Josy le 09.05.86 à MAMETZ
 DACQUIN Pierre Marie et FRAPPART Murielle le 12.07.86 à MAMETZ
 DANNEL Eric et DUMOULIN Josiane le 13.12.86 à ECQUES
 DAVROUT Pascale et DUBOIS Brigitte le 06.12.86 à MAMETZ
 DELVART Michel et COLLIER Isabelle le 03.05.86 à AIRE SUR LA LYS
 DE SAINTE MAREVILLE Dany et BOUREZ Corinne le 18.10.86 à MAMETZ
 DEVINCRE Dominique et BIALLAIS Christine le 27.06.86 à AIRE SUR LA LYS
 FLORET Jean Marie et DACQUIN Christiane le 05.07.86 à MAMETZ
 FLOUR Bruno et BULTEL Sylvie le 31.05.86 à ECQUES
 GALLET Bernard et DEBAS Marie Christine le 12.07.86 à FRUGES
 HANNOTEL Gervais et CAPPE Annie le 10.05.86 à AIRE SUR LA LYS
 LECCUSTRE Guy et BIALLAIS Brigitte le 14.03.86 à MAMETZ
 MASSET Christian et TELLIER Catherine le 24.01.86 à MAMETZ
 MASSET Raphaël et MOINIER Josée le 25.01.86 à AUBY
 POUCHAIN Philippe et BOULET Sylvie le 11.10.86 à MAMETZ
 POUCHAIN Serge et SAITEC Nathalie le 25.01.86 à MAMETZ
 SACLEUX Octave et PRUVOST Martine le 18.07.86 à MAMETZ
 VERBRUGGHE Roger et VINCENT Valérie le 23.08.86 à MAMETZ

DECES

ALEXANDRE Ida Vve BONNEL, le 05.05.86 à ECQUES
ARFIB Germaine le 05.05.86 à LILLE
BLONDEL Régis le 23.04.86 à MAMETZ
BOUTON Georges le 01.03.86 à MAMETZ
DELAIRE Léon, le 13.02.86 à MAMETZ
FONTAINE Aurélie, Vve BAROUX le 22.05.86 à HELFAUT
GALLET Stéphanie Vve CHASSAGRANDE le 29.03.86 à MAMETZ
GOZET Kéber le 14.10.86 à HELFAUT
LANDRE Léon le 03.01.86 à LILLE
LEMAIRE Jules le 13.03.86 à MAMETZ
POTTIER Henri le 21.05.86 à HELFAUT
POUCHAIN André le 30.04.86 à LILLE
PRUVOST André le 18.11.86 à MAMETZ
PRUVOST Auguste le 29.04.86 à MAMETZ
RANCON Michaël le 04.10.86 à MAMETZ
TROLET Berthe Vve FONTAINE le 26.05.86 à MAMETZ

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES:

OUVERTURE DE LA MAIRIE:

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE, sauf SAMEDI et DIMANCHE

de 10 H 30 à 12 H et de 14 H à 18 H.

le SAMEDI de 10 H 30 à 12 H (sauf pendant les congés)

OPERATION PROGRAMMEE d'AMELIORATION DE L'HABITAT:

Une Page de ce bulletin vous donne tous les renseignements concernant ce projet qui ne manquera pas d'intéresser de nombreux propriétaires de logements anciens.

Nous vous indiquons ici les dates et heures des permanences d'information qui se tiendront en Mairie de MAMETZ

LUNDI 26 JANVIER 1987: 9 H 30 à 12 H

LUNDI 9 MARS 1987 14 H à 15 H 30

LUNDI 4 MAI 1987 14 H à 15 H 30

Ces dates seront rappelées dans la Presse mais nous vous invitons à les noter dès maintenant.

SERVICE d'AIDES MENAGERES:

Le service d'AIDES MENAGERES A DOMICILE est à la disposition des personnes âgées qui désirent être aidées quelques heures par semaine.

- Le secrétariat de la Mairie est à leur disposition pour établir les dossiers de demandes à présenter aux Caisses de Retraite. La prise en charge financière est assurée par ces Caisses avec une participation des demandeurs qui est calculée sur la base des ressources imposables ou non. Les titulaires du Fonds National de Solidarité sont particulièrement aidés.

Et maintenant.... entrons en 1987..... Que nous apportera à tous cette nouvelle année?..... Le temps nous le dira....

A L'année prochaine!